

**ATTESTATION DE CAPACITE N° 2893  
DELIVREE EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 543-106  
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Conformément à l'article R. 543-106 du code de l'environnement, l'organisme SGS-ICS agréé par décision ministérielle en date du 29 août 2008 référencée NOR : DEVP0818693A atteste que l'opérateur :

Nom de société :  
**AIR 83**

de numéro de siret : **49213919100034**

dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités suivantes :

**Catégorie I :**

Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, assemblage, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans à compter du 20/11/2014

Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R. 543-101 et R. 543-104 du code de l'environnement.

Fait à Arcueil le **20/11/2014**  
Valable jusqu'au **19/11/2019**

Editée le **16/02/2015**

Stéphane LANGLOIS  
Directeur

